

Compte rendu du conseil municipal du 26 septembre 2019

Une minute de silence est demandée suite au décès du Président de la République, Monsieur Jacques Chirac

M CATTOEN propose la mise en place d'une motion contre la fermeture de diverses administrations dont le trésor public.

M LE MAIRE propose que celle-ci soit faite ensemble.

Compte rendu du conseil municipal du 27 juin 2019

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN souhaite l'ajout de la CSG à 2 taux

1 _ Nouvelles adhésions SIDEN-SIAN

Adopté à l'unanimité

2 _ Exonération de la taxe sur les spectacles

Adopté à l'unanimité

3 _ Accompagnement restauration façades

Adopté à l'unanimité

4 _ Redynamisation du centre bourg

Adopté à l'unanimité

M DUHOO précise avoir été accompagné de façon professionnelle et efficace par M Gourdin, chargé de la mission à la CCFI et Mme Gras, référente du Conseil Régional. Ils ont su être à l'écoute de l'élu, pour bien comprendre les orientations souhaitées. Ils ont conseillé, avec leur regard de techniciens, pour que les bonnes décisions soient prises. Ils font preuve de façon constante de disponibilité et s'adaptent aux conditions spécifiques.

M CATTOEN souhaite savoir où s'arrête la périphérie.

M DUHOO pense que Carrefour Contact ferait parti du centre bourg.

M LE MAIRE indique que le centre bourg est de panneau à panneau d'entrée de ville.

M CATTOEN interroge sur l'éventuelle création d'un magasin de vente en circuit court (exploitation agricole) et qui serait forcément excentré du « centre bourg ».

M DUHOO indique que les critères ont été pris en compte par les élus de la région et précise que le fait de n'a pas subventionner ne veut pas dire exclure

5 _ Participation école Saint Joseph

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN souhaite connaître le montant attribué en 2018/2019.

Mme FRANCOIS stipule que le montant était identique à celui de l'année 2019/2020

M CATTOEN demande si les enfants de 3 ans sont comptabilisés.

Mme FRANCOIS précise que les enfants de 3 ans sont comptabilisés.

M CATTOEN souhaite savoir si une nouvelle convention a été établie.

Mme FRANCOIS indique qu'il n'y a pas lieu d'établir une nouvelle convention, l'actuelle étant pour l'école primaire (classes maternelles et élémentaires)

6 _ Subvention aux associations

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP souhaite savoir pourquoi cette subvention n'a pas été attribuée avant.

Mme DEQUIDT indique que le bilan n'avait pas été donné

M CATTOEN précise que c'est un « rattrapage »

7 _ Subvention association au-delà du cancer

Adopté à l'unanimité.

M ROUGANE CAP souhaite savoir si la participation est exclusivement Casseloise ou non

M JOLY propose de plafonner cette subvention

M ROUGANE CAP indique que cette subvention devrait être limitée à un maximum de 500€

MME VANHOVE précise que les associations à caractère social sont subventionnées par le CCAS

Questions diverses

M ROUGANE CAP souhaite savoir qui prend en charge le chauffage de la collégiale

M le MAIRE indique que nous payons une partie du chauffage (facture électricité)

M ROUGANE CAP interroge sur le tournage du film et souhaite savoir où ils ont fait les branchements

M LE MAIRE précise que le courant a été pris à l'église et qu'ils ont indemnisé à hauteur de 500€
MME DUQUENNE demande si la navette municipale a changé de circuit car elle a remarqué que Mme Fériau est déposée devant son domicile vers 18h,
M LE MAIRE interroge pour savoir si cela arrive souvent.
Mme DUQUENNE précise que cela arrive très souvent.
M LE MAIRE indique qu'il recevra l'agent pour échanger sur ce sujet
M CLYTI remercie toutes les personnes présentes lors du banquet, le repas et l'animation ont tous deux été très appréciés.
Mme VANHOVE rappelle que le CCAS organise un repas de remerciements pour tous les bénévoles qui ont participé aux diverses actions menées cette année et invite également les élus.
Mme DUQUENNE stipule ne pas avoir reçu l'invitation, tout comme ses collègues du groupe minoritaire.
Mme VANHOVE indique avoir envoyé les invitations par mail (adresse mairie), elles seront à nouveau envoyées sur les adresses mails personnelles.
Ce repas se déroulera le vendredi 11 octobre à la salle des fêtes.
M DUHOO rappelle que le centre A Roussel organise un récital, il indique également que M Brotier spécialiste des orgues et carillons s'est déplacé pour prendre des côtes et nous remettra sa proposition d'ici 1 mois.
Mme DEWAELE informe de l'organisation d'un nouvel an solidaire sous forme d'auberge espagnole et précise que toutes personnes seules seront les bienvenues.
M LE MAIRE indique que l'association la casseloise a décidé de ne pas organiser le marché de Noël. Le comité des fêtes et la ville ont décidé de reprendre le flambeau, aux mêmes dates.

FIN DE SEANCE : 20h40